

Bonjour à tous et bienvenue au premier conseil d'établissement de l'Ecole municipale de musique.

Cette installation est un moment important dans la vie de notre école, comme l'a été la création du conseil pédagogique qui a déjà réalisé un travail conséquent quant à l'évolution de l'offre pédagogique.

La création de ces deux nouvelles instances était indispensable à l'évolution du fonctionnement de l'établissement pour son futur développement.

Je veux que nos écoles de musique et d'art, qui dispensent des enseignements de grande qualité, passent à la vitesse supérieure et que leur excellence soit reconnue par l'Etat.

Le conseil d'établissement, que nous installons aujourd'hui, est une instance de concertation essentielle au bon fonctionnement de l'établissement.

Je veux de la concertation, de l'échange, du dialogue dans nos structures ainsi que de la bienveillance, envers les usagers de la part des agents, et envers les agents de la Ville de la part des usagers.

Ce conseil d'établissement est là pour cela.

Nous avons tous besoin les uns des autres pour avancer dans la bonne direction.

Représentants de parents d'élèves et représentants d'élèves, vous avez été élus afin de donner votre avis consultatif sur la vie quotidienne de l'école, sur son fonctionnement administratif.

Vous pourrez aussi émettre des souhaits sur la pédagogie.

Je compte sur vous.

Les informations doivent circuler au mieux.

Je remercie Emilie Poingt et son équipe pour leur implication sans faille et leur travail à faire entrer l'école dans une nouvelle ère.

Le premier conseil d'établissement est ouvert.

Mettons-nous au travail !